

Amundi

Immobilier

Edissimmo

SCPI de Bureaux à Capital Variable

Bulletin d'information du 3^e trimestre 2018Valable du : 1^{er} octobre 2018 au 31 décembre 2018 - Période analysée : 1^{er} juillet 2018 au 30 septembre 2018

Distribution des revenus

Dividende prévisionnel 2018 (avant imposition)	9,80 €
Acomptes de distribution 2018	
1 ^{er} trimestre (versement le 20/04/2018)	2,45 €
2 ^e trimestre (versement le 20/07/2018)	2,45 €
3 ^e trimestre (versement le 22/10/2018)	2,45 €
Prochain acompte prévu vers le 21/01/2019	
En 2018, nous prévoyons de verser pour les trois premiers acomptes 2,45 € par part (soit 9,80 € par part sur une base annuelle) et d'ajuster le dernier acompte en fonction du résultat 2018 et du prévisionnel de l'année suivante.	

Chiffres clés

	31/12/16	31/12/17	30/09/18
Nombre d'immeubles	86	120	121
Surface totale (en m ²)	696 191	847 213	852 342
Taux d'occupation financier ⁽¹⁾	87,82 % ⁽⁴⁾	88,20 % ⁽⁴⁾	87,42 %
Capital social (en €)	1 454 506 893	1 710 550 098	1 879 634 070
Valeur de réalisation par part (en €) ⁽²⁾	185,51	188,23	188,23
Valeur ISF par part (en €) ⁽³⁾	215,28	-	-
Valeur IFI résident (en €) ⁽⁶⁾	-	193,43	-
Valeur IFI non résident (en €) ⁽⁶⁾	-	176,51	-
Dividende brut par part (en €) avant imposition ⁽²⁾	10,50	9,95	7,35
Capitalisation (en €)	2 234 046 535	2 627 315 510	2 887 019 650
Nombre de parts	9 506 581	11 180 066	12 285 190
Nombre d'associés ⁽⁵⁾	55 441	57 147	58 252
Prix de souscription par part (en €)	235,00	235,00	235,00
Prix de retrait par part (en €)	215,28	215,28	215,28

(1) Voir glossaire.

(2) Montant cumulé à la fin de la période.

(3) Prise en compte des usufruitiers.

(4) Taux annuel.

(5) Valeur ISF (Impôt sur la Fortune) jusqu'au 31/12/2016.

(6) Valeur IFI (Impôt sur la Fortune Immobilière) à partir du 31/12/2017.

Chers Associés,

Les chiffres économiques du mois de septembre sont restés légèrement décevants en zone euro, sans toutefois signaler de ralentissement brutal. Le renforcement des mesures protectionnistes américaines et les risques liés au budget italien et au Brexit continuent de préoccuper les marchés financiers.

En France, ce ralentissement économique a aussi été observé au 1^{er} semestre avec 0,2 % de croissance du PIB à chacun des trimestres. Dans le même temps, le taux de chômage en métropole* a diminué de 0,2 point en 3 mois et se situe à 8,7 % de la population active au 3^e trimestre 2018.

La confiance des ménages s'est détériorée tout au long du 3^e trimestre, devenant en septembre 2018 de 6 % inférieure à sa moyenne de longue période (100).

Au 3^e trimestre 2018, les commercialisations de bureaux en Ile-de-France ont atteint 503 600 m² soit une baisse sur 1 an de 17 %. Ce résultat plutôt décevant s'explique notamment par une activité moins soutenue qu'en première partie d'année dans l'ouest francilien.

En cumul depuis le début de l'année, les commercialisations franciliennes totalisent néanmoins près de 1,9 million de m² soit +6 % en 1 an.

L'offre immédiate de bureaux en Ile-de-France a poursuivi sa baisse, passant sous la barre des 3 millions de m² de bureaux vacants au 1^{er} octobre 2018, une première depuis mi 2009, même si les disparités géographiques demeurent fortes.

La forte rareté dans Paris intra-muros amène davantage de concurrence entre locataires potentiels et a ainsi permis d'augmenter les loyers faciaux moyens, en particulier dans Paris Centre Ouest (nord ouest de Paris). Hors cas particulier, en périphérie les loyers restent contraints par la relative abondance de l'offre.

Les avantages commerciaux octroyés par les bailleurs restent élevés : 20,6 % du loyer facial en moyenne pour les transactions franciliennes > 1 000 m² au 2^e trimestre 2018, avec une forte hétérogénéité selon les secteurs.

L'indice du climat des affaires du commerce de détail a diminué au 3^e trimestre 2018. En septembre, il atteint un point bas en 1 an, tout en restant 3 % supérieur à la moyenne historique.

L'immobilier de commerces reste très segmenté, les localisations et centres commerciaux secondaires souffrant davantage au niveau des valeurs locatives.

Près de 17 Md € ont été investis en France en bureaux, commerces et locaux d'activité / logistique durant les 9 premiers mois de 2018, un niveau particulièrement élevé. Comme au 1^{er} semestre, les investissements > 100 M€ ont notamment tiré les volumes sur 9 mois.

2018 devrait être une année très dynamique sur le marché de l'investissement compte tenu des négociations en cours.

Au 3^e trimestre 2018, le taux de rendement prime pour les bureaux est resté stable autour de 3 %.

Au 3^e trimestre 2018, le taux d'occupation financier (TOF) d'Edissimmo s'établit à 87,42 %, en baisse comparé au trimestre précédent. L'évolution à la baisse du TOF s'explique principalement par la libération de l'unique locataire de l'immeuble de Malakoff et la fin des garanties locatives accordées par le vendeur lors des acquisitions des immeubles tour Egée (9-11 allée de l'Arche à Courbevoie) et Stadium (avenue du président Wilson à Saint-Denis).

L'état locatif de votre SCPI Edissimmo a été marqué par des modifications majeures :

- l'immeuble ORA Paris 17^e livré le 5 septembre a été loué à 2 locataires qui représentent 82 % des surfaces et un loyer annuel de 889 K€ ;

- le locataire de l'actif rue Notre Dame de Nazareth Paris 3^e a donné son congé fin septembre. La collecte nette investissable s'est élevée sur le 3^e trimestre à 58 M€.

En plus des 2 acquisitions réalisées à Madrid et à Nantes, annoncées le trimestre précédent, la SCPI a signé une promesse d'acquisition pour un immeuble situé ZAC Batignolles (Paris 17^e). Il s'agit d'un immeuble neuf qui sera loué quasi intégralement à une grande compagnie d'assurance.

Parallèlement la SCPI continue de rationaliser son patrimoine en cédant des actifs. Ainsi 2 immeubles ont été vendus : "Les Montalets", rue de Paris à Meudon qui a connu une vacance importante, a été partiellement reloué puis cédé et l'immeuble Monolithe à Lyon. En complément, 2 promesses de vente ont été signées pour un immeuble situé rue Pajol à Paris 18^e et rue Giovanni Batista Pirelli à Saint Maurice (94). Les signatures définitives devraient intervenir d'ici au 31 décembre.

La distribution du trimestre s'établit à 2,45 € par part en phase avec l'objectif de distribution prévu en 2018 de 9,80 € par part (2,45 € par part et par trimestre et ajustement le dernier trimestre en fonction du résultat 2018 et du prévisionnel de l'année suivante).

Bien cordialement.

Rodolphe Guépin
Gérant de la SCPI

Amundi Immobilier a obtenu le 17 octobre le **TOP d'Or SCPI 2018** dans la catégorie "Prix du Jury" pour Edissimmo par ToutSurMesFinances.com, site d'information sur la finance à destination des particuliers. Le Top SCPI Prix spécial du jury récompense le "coup de cœur" des six jurés, ce prix est décerné à l'unanimité. Le jury des TOP SCPI 2018 est composé de personnalités des mondes de l'épargne et de l'immobilier n'ayant aucun lien avec des gestionnaires ou distributeurs de SCPI.

Situation locative du trimestre (Toutes les données sont indiquées en quote-part Edissimmo)

Principales locations/relocations

Adresse	Type de surface	Surface (en m ²)	Date d'effet	Durée du bail	Loyer annuel HT/HC* (en K€)
4 rue Emile Borel - 75017 PARIS (10 % de la SCI)	Bureaux	1 707	05/09/2018	10 ans ferme	741
4 rue Emile Borel - 75017 PARIS (10 % de la SCI)	Bureaux	333	05/09/2018	9 ans ferme	148
9-11 allée de l'Arche - 92400 COURBEVOIE (20 % de la SCI)	Bureaux	280	01/07/2018	6/9 ans	137
305 avenue Le Jour se Lève - 92100 BOULOGNE-BILLANCOURT (41,65 % indivision)	Bureaux	320	01/07/2018	6/9 ans	129
11 quai Dion Bouton - 92800 PUTEAUX	Bureaux	536	06/08/2018	3/6/9 ans	148
15 quai Dion Bouton - 92800 PUTEAUX	Bureaux	281	01/07/2018	9 ans ferme	77
52 boulevard Sebastopol - 75003 PARIS	Commerces	182	01/08/2018	3/6/9 ans	63

* Hors Taxes/Hors Charges

Principales libérations

Adresse	Type de surface	Surface (en m ²)	Date d'effet	Perte annuelle de loyer HT/HC* (en K€)	Loyer annuel de marché HT/HC* (en K€)
86/90 rue ND de Nazareth - 75003 PARIS	Bureaux	1 700	30/09/2018	615	867
11 quai Dion Bouton - 92800 PUTEAUX	Bureaux	1 096	05/08/2018	228	233
boulevard Paul Montel - 06000 NICE (75 % indivision)	Bureaux	859	23/08/2018	149	158
14 rue St Croix - 57200 SARRREGUEMINES	Commerces	2 460	18/09/2018	73	73

* Hors Taxes/Hors Charges

Principaux travaux en cours

Adresse	Type de surface	Surface (en m ²)	Montant HT* (en K€)	Date prévisionnelle fin de travaux	Nature des travaux
16 rue Jean Marie LECLAIR - 69009 LYON	Bureaux	18 142	67	31/12/2018	Réfection toiture
88 ter avenue du Général Leclerc - 92100 BOULOGNE-BILLANCOURT	Bureaux	3 905	64	30/09/2018	Rénovation d'un plateau
305 avenue Le Jour se Lève - 92100 BOULOGNE-BILLANCOURT (41,65 % indivision)	Bureaux	6 165	41	31/12/2018	Rénovation du hall d'entrée

* Hors Taxes

Principaux manques à gagner locatifs

Adresse	Type de surface	Surface vacante (m ²)	Loyer annuel de marché HT/HC* (en K€)	Commentaires / Actions menées
6 boulevard de Douaumont - 92110 CLICHY (59 % indivision)	Bureaux	4 540	1 681	Commercialisation en cours
22/30 rue des Pavillons - 92800 PUTEAUX	Bureaux	7 785	1 484	Loyer annuel de marché revu à la baisse, repositionnement de l'immeuble à l'étude
Centre Commercial Terre Ciel - 77500 CHELLES (70 % indivision)	Commerces	10 176	1 172	Négociation pour l'implantation d'un pôle loisirs sur 3 761 m ² en cours de finalisation
10 place de la Joliette - 13002 MARSEILLE (45 % de l'OPPCI)	Bureaux	4 164	920	Commercialisation en cours

* Hors Taxes/Hors Charges

Évolution du patrimoine (Toutes les données sont indiquées en quote-part Edissimmo)

Acquisitions

Adresse	A/PA***	Type d'actif	Surface (en m ²)	Prix d'acquisition AEM (en €)**	Loyer annuel HT/HC (en €)*	Date d'acquisition
La Mahonia 2 - MADRID Espagne (39 % de la SCI)	A	Bureaux	8 117	45 927 648	1 980 874	18/07/2018
6-8 rue Nathalie Lemet - 44000 NANTES (62,4 % de la SCI)	A	Bureaux	9 422	45 052 800	1 809 404	10/07/2018
81 rue Mstislav Rostropovith - 75017 PARIS (19 % de la SCI)	PA	Bureaux	3 224	49 061 325	1 637 111	20/09/2018

* Hors Taxes/Hors Charges - ** Acte En Main - *** Acquisition (A) / Promesse d'acquisition (PA)

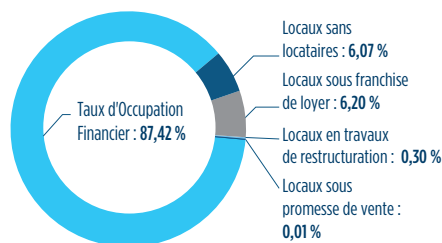
Cessions

Adresse	V/PV**	Type d'actif	Surface (en m ²)	Valeur nette comptable (en €)	Date de vente	Prix de vente HD* (en €)
36/52 boulevard Victor Hugo - 93400 SAINT-OUEN ⁽¹⁾	Expropriation	Commerces	6 860	4 924 103	30/06/2018	12 911 520
rue Denuzière / rue Casimir Périer - 69002 LYON	V	Bureaux	13 130	49 797 522	29/09/2018	43 000 000
2 rue de Paris - 92190 MEUDON	V	Bureaux	11 463	63 826 282	29/09/2018	58 200 000
rue Giovanni Batista Pirelli - 94410 SAINT-MAURICE (40 % de l'indivision)	PV	Bureaux	3 681	12 406 565	09/07/2018	11 814 000
22 rue Pajol - 75018 PARIS	PV	Bureaux	4 883	23 605 300	28/09/2018	33 250 000

* Hors Droits - ** Vente (V) / Promesse de vente (PV).

(1) Une ordonnance d'expropriation, emportant transfert de propriété de l'immeuble situé au 36/52 boulevard Victor Hugo à Saint-Ouen au profit de Sequano Aménagement a été rendue le 30 juillet 2013. Après une longue procédure judiciaire, le tribunal de grande instance de Bobigny a accordé à la SCPI Edissimmo la somme de 12 120 250 € au titre d'indemnité totale de dépossession et 791 315 € au titre de l'indemnité de perte de loyers.

Taux d'occupation financier du 3^e trimestre 2018 : 87,42 %

Le taux d'occupation financier du 3^e trimestre 2018 est de 87,42 % contre 87,92 % au 2^e trimestre 2018.

Taux d'encaissement

Le taux d'encaissement du 3^e trimestre 2018 est de 97,75 % contre 93,90 % au 2^e trimestre 2018.

Marché des parts

Marché primaire	2017	3 ^e trimestre 2018	Total année 2018
Souscriptions			
Nombre de parts	1 879 901	325 409	1 271 932
Montant (en €)	441 776 735	76 471 115	298 904 020
Retraits			
Nombre de parts	206 416	54 909	166 808
Montant (en €)	44 437 236	11 820 810	35 910 426
Nombre de parts en attente de retrait	-	-	-

Marché de gré à gré

Au total 570 parts ont été échangées de gré à gré au cours du 3^e trimestre 2018.

Modalités de souscription et de retrait

Souscription des parts :

Minimum de souscription : 25 parts pour la première souscription, soit une somme minimum de 5 875 € prime d'émission incluse. Les parts souscrites porteront jouissance à compter du 1^{er} jour du sixième mois suivant la date de souscription.

Retrait des parts (vente des parts par l'associé) : s'effectue par une demande de retrait au prix de retrait en vigueur déterminé par la Société de Gestion. Le

prix de retrait ne peut être supérieur au prix de souscription en vigueur au jour du retrait diminué de la commission de souscription.

Un même associé ne peut passer qu'un ordre de retrait à la fois. Un associé ne peut déposer une nouvelle demande de retrait que lorsque la précédente demande de retrait a été totalement satisfaite ou annulée.

Les parts retirées perdent jouissance à compter du premier jour du mois suivant le retrait.

Les demandes de retrait doivent être compensées par des souscriptions. Par conséquent, un associé peut obtenir le remboursement de ses parts à condition qu'il y ait, pour faire droit à sa demande de retrait, des demandes de souscriptions d'un montant suffisant.

S'il s'avérait qu'une ou plusieurs demandes de retrait, inscrites sur le registre et représentant au moins 10 % des parts de la SCPI n'étaient pas satisfaites dans un délai de douze mois, la Société de Gestion, conformément à l'article L. 214-59 du Code Monétaire et Financier, en informerait sans délai l'Autorité des Marchés Financiers et convoquerait une Assemblée Générale Extraordinaire dans les deux mois suivant cette information.

La Société de Gestion proposerait à l'Assemblée Générale la cession partielle ou totale du patrimoine et toute autre mesure appropriée (cession par confrontation des ordres d'achat et de vente inscrits sur le registre tenu par la Société de Gestion).

Cession des parts de gré à gré : s'effectue directement entre les associés et sans intervention de la Société de Gestion, à des conditions librement débattues entre le cédant (celui qui vend) et le cessionnaire (celui qui achète).

Performances

Le Taux de Rentabilité Interne (TRI) indique la rentabilité d'un investissement, en tenant compte à la fois du prix d'acquisition, des revenus perçus sur la période d'investissement et de la valeur de retrait.

Taux de rentabilité interne (TRI) à 5 ans :	4,10 %	Taux de rentabilité interne (TRI) à 10 ans :	5,22 %
---	--------	--	--------

Taux de distribution sur valeur de marché ⁽¹⁾

	2017	2016	2015	2014	2013	2012	2011	2010	2009	2008	2007
Distribution	9,95 €	10,50 €	11,50 €	11,50 €	11,50 €	11,50 €	12,50 €	12,20 €	12,50 €	13,00 €	13,00 €
dont Revenus non récurrents ⁽²⁾	11,96 %	6,76 %	13,91 %	10,17 %	11,39 %	12,09 %	15,44 %	7,62 %	0,24 %	0,00 %	3,15 %
Prix n	235,00 €	235,00 €	229,32 € ⁽³⁾	225,00 €	225,00 €	207,61 €	208,77 €	216,88 €	197,85 €	210,60 €	217,88 €
Taux de distribution (en %)	4,23 %	4,47 %	5,01 %	5,11 %	5,11 %	5,54 %	5,99 %	5,63 %	6,32 %	6,17 %	5,97 %

(1) Correspond au dividende brut (non optant au PFNL jusqu'en 2012) versé au titre de l'année n (y compris les acomptes exceptionnels et quote-part de plus-values distribués) divisé par le prix de part acquéreur moyen de l'année n.
PFNL : prélèvement forfaitaire non libératoire

(2) Revenus non récurrents : recours au Report à Nouveau (RAN) et distribution de Plus-Value Immobilière (PVI). - (3) le prix de souscription a évolué de 225 € à 235 € le 01/07/2015.

Variation du prix moyen de la part frais et droits inclus sur l'année ⁽⁴⁾

	2017	2016	2015	2014	2013	2012	2011	2010	2009	2008	2007
Prix n	235,00 €	235,00 €	229,32 €	225,00 €	225,00 €	207,61 €	208,77 €	216,88 €	197,85 €	210,60 €	217,88 €
Variation n/n-1 (en %)	0,00 %	2,48 %	1,92 %	0,00 %	8,38 %	-0,56 %	-3,74 %	9,62 %	-6,05 %	-3,34 %	8,35 %

(4) Se détermine par la division de l'écart entre le prix acquéreur moyen de l'année n et le prix acquéreur moyen de l'année n-1 par le prix de part acquéreur moyen de l'année n-1.

Il est rappelé que les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

A savoir ce trimestre

Le nouvel espace privé sur Amundi-immobilier.com

Depuis le 25 avril 2018, un nouvel espace privé vous offre de multiples services : détail de votre portefeuille, ordres en attente d'exécution, duplicatas de toutes les informations envoyées par Amundi Immobilier, et bien d'autres informations. *Pour le découvrir, rendez-vous en page 4.*

Fiscalité

Fiscalité des revenus et plus-values des SCPI (associés assujettis à l'impôt sur le revenu)

Revenus : les SCPI sont fiscalement transparentes. Leurs associés déclarent, en conséquence, leur quote-part des revenus encaissés par la SCPI au cours de l'exercice et non les revenus qu'ils perçoivent directement de celle-ci. Les revenus de la SCPI sont constitués des revenus fonciers provenant de la location des immeubles, et des revenus financiers générés par le placement de la trésorerie disponible.

Plus-values immobilières :

- dans le cas de cession de parts, la Société de Gestion déclare et paie pour le compte de l'associé l'impôt sur la plus-value, impôt qui sera déduit du prix de vente au moment du règlement à l'associé,
- dans le cas de cession d'immeubles par la SCPI, l'établissement de la déclaration et le paiement de l'impôt correspondant à la plus-value réalisée sont aussi effectués par la Société de Gestion pour le compte de chacun des associés.

La Société de Gestion indique le montant des plus-values immobilières dans les informations fiscales annuelles adressées aux associés pour remplir leurs déclarations de revenus. Ces données sont à reporter sur la déclaration de revenus n° 2042 C afin que l'Administration fiscale calcule le revenu fiscal de référence des contribuables.

Impôt sur la fortune immobilière (IFI) : valeur IFI

L'impôt sur la fortune immobilière (IFI) est appliqué depuis le 1^{er} janvier 2018 sur le patrimoine immobilier. Il repose sur la valeur des seuls actifs immobiliers directs ou indirects. Cette valeur IFI pour les SCPI est la valeur représentative de l'immobilier dans la valeur de retrait de la part au 1^{er} janvier de l'année n. Chaque année, la Société de Gestion définit le ratio immobilier à appliquer à la valeur de retrait. Pour les SCPI à capital variable, la valeur IFI = ratio immobilier x valeur de retrait au 31 décembre de l'année n-1.

PFU (Prélèvement forfaitaire unique)

Depuis le 1^{er} janvier 2018, les revenus financiers ayant la nature d'intérêts perçus par la SCPI peuvent désormais être soumis à une imposition forfaitaire unique de 30 % décomposée en un prélèvement forfaitaire unique (PFU) d'impôt sur le revenu au taux de 12,8 % et en prélèvements sociaux (PS) au taux global de 17,2 %.

À noter qu'il est possible d'opter, dans la déclaration des revenus, pour l'imposition au barème progressif de l'IR en lieu et place du PFU.

Ces revenus financiers continuent de faire l'objet d'un prélèvement à la source à titre d'acompte d'impôt sur le revenu sauf si les contribuables ont demandé une dispense de prélèvement avant le 30 novembre de l'année antérieure au versement, dans les conditions existantes. L'acompte d'impôt sur le revenu prélevé lors du versement des intérêts au taux de 12,8 % doit être distingué de l'imposition finale à l'impôt sur le revenu.

Glossaire

Taux d'occupation financier : rapport entre le montant des loyers facturés et le total des loyers qui seraient facturés si l'ensemble du patrimoine était loué. Les locaux non-loués représentant la vacance financière correspondent aux actifs : sans locataires, sous franchise de loyer, en travaux de restructuration et sous promesse de vente.

Franchise : négociation entre le bailleur et le locataire d'une gratuité de loyer pendant une période définie permettant notamment d'accompagner le locataire dans la prise en charge de la surface louée. Cet accompagnement commercial permet d'éviter au locataire un double loyer pendant la période des travaux d'aménagements, et couvre une partie de ces travaux et le coût du déménagement.

Valeur de réalisation : somme de la valeur vénale des immeubles et de la valeur des autres actifs et passifs en tenant compte des plus-values latentes sur actifs financiers.

Prix de souscription (prix d'achat) : déterminé par la Société de Gestion et payé par l'acquéreur, il s'entend frais inclus.

Prix de retrait (prix de vente) : déterminé par la Société de Gestion, il s'entend net de frais.

SCI : Société Civile Immobilière.

OPPCI : Organisme de Placement Professionnel Collectif Immobilier.

Immeubles : cela inclut les immeubles livrés et en VEFA (Vente en l'état futur d'achèvement).


Plus d'informations

Rendez vous sur le site amundi-immobilier.com

Connectez-vous sur votre nouvel espace privé

- Retrouvez votre portefeuille, vos ordres en attente d'exécution, vos duplicatas d'informations fiscales annuelles archivées, et tous les documents qu'Amundi Immobilier vous envoie périodiquement.
- Demandez à recevoir une notification chaque fois qu'un document est mis à disposition dans cet espace.

Pour y accéder c'est simple !

- Cliquez sur le bouton "  CONNEXION Espace privé" et saisissez votre référence client et votre code postal.
- Vous recevrez un mot de passe provisoire par SMS, courriel ou courrier postal selon votre choix.



Besoin d'aide ? Retrouvez Antoine sur le site pour :

- répondre à vos questions sur les produits, actualités, calendriers (fiscalité, Assemblée Générale ...),
- accéder à un grand nombre de documents,
- préciser les formalités à accomplir dans la gestion de votre produit.

Contactez Amundi Immobilier

 associe-amundi-immobilier@amundi.com

 0820 04 10 30 - lundi-vendredi (8h30/17h30)
(0,12 €/mn + coût d'un appel)

 Amundi Immobilier - Gestion des associés
TSA 56003/26906 VALENCE Cedex

EDISSIMMO Société civile de placement immobilier à capital variable

Visa AMF SCPI N° 12-22 du 28/09/2012 et N° 17-11 du 05/05/2017. Siège Social : 91/93 Boulevard Pasteur, 75730 Paris Cedex 15.

Société de gestion : Amundi Immobilier, 91-93, boulevard Pasteur - 75730 Paris Cedex 15 - France
SA au capital de 16 684 660 € - 315 429 837 RCS Paris Société de Gestion de Portefeuille agréée par l'AMF
(Autorité des Marchés Financiers) le 26 juin 2007 n° GP 07000033. Site internet : www.amundi-immobilier.com

Conception graphique : art'6 - Réalisation : Imp. J. Hiver S.A.S. - Paris - Crédit photo : 123RF et @myphotoagency